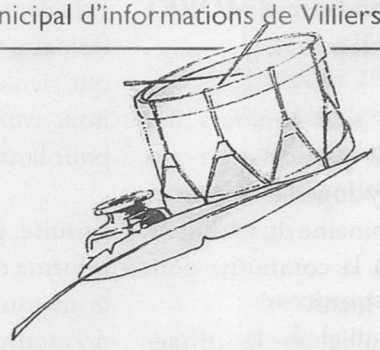


Le « Plume-Tambour »

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez

Parc naturel régional du Gâtinais français



MARS 2018

N° 90

Édito

LES VŒUX DU MAIRE



Nombreux Villaronnes, Villarons et Représentants Officiels ont participé, dimanche 21 janvier, au foyer Jean-Louis Garban à la cérémonie des vœux de Monsieur le Maire.

« Je ne peux pas commencer ces vœux sans évoquer la mémoire de mon premier adjoint Gérard MORET qui nous a quittés la semaine dernière.

Depuis une trentaine d'années il s'est toujours mis à la disposition du village par sa participation aux commissions travaux. Véritable encyclopédie de tout ce qui touchait de près ou de loin au domaine du bâtiment, il a donné de nombreux conseils à la commune pour l'édification ou la rénovation de ses biens.
Il avait décidé de sauter le pas en sollicitant le suffrage des Villarons pour cette mandature. Passionné par les questions d'urbanisme, il était responsable auprès de moi de ce service. Il était sur le point de prendre sa retraite pour se consacrer encore plus à notre village qu'il aimait tant.
Nous avons tous l'impression amère que la mort a anticipé son passage mais il est vrai que l'on ne sait ni le jour, ni l'heure ».

En dernier hommage, Monsieur le Maire nous demande de nous lever pour penser à Gérard pendant une minute de recueillement.

Gérard était aussi notre représentant à divers titres auprès de la Communauté de Communes de Nemours que nous avons rejointe au 1 janvier de l'an dernier et dont le bilan de cette première année de notre intégration est très positif. Entre autre et allant de pair avec notre école maternelle, notre rattachement à la CCPN a permis par son biais et par son dynamisme, avec le concours de la municipalité, de créer un Relai d'Assistance Maternelle permanent les vendredis matin depuis le rentrée 2017.

[illegible] fin d'année par l'organisation de la distribution de 61 colis de fin d'année et la mise en place du repas des anciens qui s'est déroulé dans une franche ambiance de convivialité.
En plus de ses missions habituelles, courant 2018 le CCAS va gérer quelques dossiers de présentation de candidatures pour l'attribution des appartements des 1 et 2 rue Gabriel Bachet dont l'OPH 77 est le bailleur. En effet ces 12 logements conventionnés seront terminés au cours de ce premier trimestre et au début du deuxième. La commune, bien que n'ayant pas de quota d'attribution, est sollicitée pour présenter des dossiers.

« Je souhaite et je compte sur vous pour bien accueillir ces nouveaux villarons et j'espère que ceux-ci contribueront au rajeunissement de notre population et apporteront de nouveaux enfants à notre RPI. Catherine Triolet, Présidente du RPI, et moi-même nous craignons la fermeture d'une classe pour la rentrée prochaine, bien que rien à l'heure actuelle ne soit connu. Si c'était le cas, nous avons aussi bon espoir de la réouverture de la classe pour la saison 2019/2020. »

Ensuite, passant aux sujets plus légers, M. le Maire nous informe des efforts qui ont été mis en œuvre pour élever le niveau de confort du foyer. « Efforts d'autant plus nécessaires que ce dernier est de plus en plus investi par les activités associatives, une réelle satisfaction pour nous. » Et reprenant les différentes et nombreuses manifestations culturelles, sociales et festives organisées par la municipalité avec le concours, si précieux, des bénévoles polyvalents si souvent disponibles et par le monde associatif dont le dynamisme n'est pas à prouver, M. le Maire nous rappelle ces manifestations qui se sont déroulées durant 2017 dans notre foyer et son annexe, dont certaines sont permanentes et d'autres seront reconduites.
« Si nous sortons du foyer il faut évoquer aussi dans le cadre des activités, notre marché du jeudi, sur le parvis de l'église. Il a accueilli récemment deux nouveaux forains et a reçu la visite du Bus Underground Café qui sera aussi présent sur notre prochain marché gourmand du 30 juin 2018.
En effet le succès du marché gourmand de 2016 confirmé par celui de 2017 à conduit la municipalité à le réitérer et le développer.
D'autres projets innovants et festifs vous seront proposés au cours de cette année. Vous les retrouverez au fur et à mesure sur le site de Villiers-sous-Grez. Leur calendrier sera rappelé également dans le Plume Tambour. »

Au chapitre des travaux, pas toujours visibles ou connus de tous, néanmoins nécessaires car ils améliorent la vie quotidienne et augmentent la mise en valeur de notre village.

- En 2017 nous avons refait le chauffage de l'école maternelle qui depuis de nombreuses années était défaillant. Nous l'avons séparé du chauffage de la Mairie pour qu'il n'y ait plus d'interférence entre les deux circuits, ce qui provoquait la mise en sécurité de la chaudière

et expliquait les difficultés du maintien en température de l'école et la froidure de la mairie.

Ici au foyer :

- La création de sanitaires pour les personnes à Mobilité Réduite à l'entrée de la salle. Ils sont fonctionnels et en cours d'achèvement.
- Leur construction a entraîné un remaniement de la cuisine qui elle aussi est redevenue fonctionnelle et sera bientôt achevée grâce au travail digne d'un professionnel de Christian Milandre
- La porte d'entrée technique de la salle des mariages a été remplacés et les huisseries principales de la salle réparée et réglées. Certains rebords de fenêtres ont été repris et étanchéifiés le mieux possible.
- La municipalité vient de terminer un cheminement qui permet de relier dans des meilleures conditions cette partie du foyer au foyer annexe.
- Dans le cadre de la mise en accessibilité, la poste a été mise en conformité avec un appel extérieur pour demander la mise en place d'une rampe d'accès stockée en permanence et la création d'une tablette d'écriture à bonne hauteur.
- Enfin pour en finir avec les travaux intérieurs signalons la création d'une salle de vie dans l'ancien logement du directeur d'école, pièce particulièrement appréciée par nos secrétaires.

Pour aider à l'entretien de ces bâtiments et en particulier celui du foyer, de l'école et de la cantine, signalons que nous nous sommes dotés d'une auto laveuse qui donne toute satisfaction.

Grâce à la CCPN, notre mobilier urbain s'est enrichi d'un panneau d'information au Lary, à l'entrée du stade, et de deux autres, à la place de l'église et l'autre au départ de la montée vers la grotte du Curé depuis le stade.

En prenant cette montée, en suite à un chantier paysagé, on redécouvre une très belle vue emblématique sur le village avant d'arriver à cette fameuse grotte du Curé, sécurisée et rouverte au public. Ce site est un lieu de passage obligé de notre promenade commentée inaugurée en mai dernier. Fruit d'un long travail qui a rassemblé une trentaine de bénévoles, travail compilé et mis en musique par Bernard Leschier.

Comme tous nos espaces verts, ces lieux ont besoin eux aussi d'entretien. Afin que Benoit et Pascal puissent assurer au mieux cette tâche, nous avons remplacé le petit tracteur à bout de souffle par un nouveau modèle plus moderne et plus performant, notamment pour la tonte. A ce matériel s'ajoute l'achat d'un désherbeur thermique de toute dernière génération.

En projet pour 2018 : reprise de l'étude pour un monte personne dans le cadre de l'accessibilité afin de desservir l'étage du foyer annexe. Une première étude a abouti à un avant-projet sommaire hors de portée de notre budget.

Puis, interrompant l'évocation des différents axes d'actions de la municipalité, M. le Maire nous exprime son inquiétude sur l'attitude de l'État. Attitude démissionnaire de son rôle d'arbitrage de l'ordre des priorités de réalisation de la, déjà, longue liste des contraintes imposées aux communes alors que les dotations diminuent au fur et à mesure que la liste s'allonge.

« À force de ne pas trancher, d'être même parfois flou, ce sont les Maires et les Présidents d'EPCI qui sont amenés à le faire en fonction de leurs moyens et de leur sensibilité, au risque, puisque tout est obligatoire, de devenir hors la loi ou d'augmenter très significativement les impôts à la place de l'état qui fait sa publicité sur leur dos.»

Ceci dit, d'autres projets pour 2018 :

- la rénovation de l'éclairage public du terrain de boule et du city-stade.
- La mise à l'étude d'une nouvelle aire de jeux place Ginkgo Biloba, pour remplacer l'ancienne, démontée parce que trop vétuste et trop vandalisée.
- Moins onéreux, mais tout aussi important, un appel aux Villarons à participer à la réalisation de nouvelles idées de décorations du village pour les fêtes de fin d'année.

2018 va voir la concrétisation de différents projets, aboutissement de longs travaux d'études et de recherches de fonds.

Pour rappel, ces projets sont la construction : (sauf imprévu dans le calendrier)

- D'un accotement stabilisé rue Creuse pour faciliter le stationnement des riverains avec la livraison des logements des 1 et 2 rue Gabriel BACHET dont nous avons déjà parlé.
- D'une aire paysagère de stationnement

pour ce foyer. Elle va autoriser la montée du transport scolaire devant la porte de l'école maternelle, une garantie de sécurité et un soulagement pour les riverains de la rue René Lefebvre et de la rue de l'Église. Ce réaménagement va permettre de créer un espace vert entre la rue de Nemours et l'école, espace vert plus particulièrement à destination des enfants. Il va aussi presque doubler le nombre de places de stationnement en tenant comptes des places PMR et enfin, les conteneurs seront déplacés pour les rendre moins visibles.

- Enfin, 2018 devrait voir le début des travaux de la réhabilitation lourde du 27 rue Gabriel Bachet. Nous avions promis d'essayer de conserver ce bien dans le patrimoine communal. Le parcours est long et n'est pas terminé car le plan de financement ne pourra être arrêté qu'après décision de la commission d'attribution des subventions des projets déposés au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR). Je rappelle que ce projet bénéficie à ce jour d'une subvention au titre de la charte signée dans le cadre des Territoires à Energie Positive pour la croissance verte, et du reliquat de notre contrat rural. Malgré tout la part de financement à charge de la commune restera lourde, mais sera compensée par l'autofinancement de ce projet qui fut l'un des projets tenant particulièrement à cœur à Gérard qui avait demandé et obtenu du Conseil d'en être le meneur.

« Cette tâche nous revient maintenant et nous aurons d'autant plus à cœur de la mener à bien, je le remercie d'en avoir été l'initiateur. »

Je remercie ici, également, tous les moteurs de notre vie territoriale et quotidienne.

Merci : À l'Adjudant-chef Marion pour la brigade de gendarmerie de La Chapelle et le Lieutenant Bourcey qui a la responsabilité du SDIS de La Chapelle, à nos enseignants et au personnel qui les seconde aussi bien à l'école qu'à la cantine, aux Présidents d'associations et à tous les bénévoles, à tous les Villarons qui nous aident au quotidien dans nos travaux ou l'organisation des fêtes, à Virginie et Catherine les déesses de la Poste et de la Mairie, à Pascal et Benoit, les hercules des services techniques et à toute l'équipe municipale qui m'entoure.

« Pour vous tous acteurs du bonheur de vivre à Villiers, que l'année 2018 vous voie en pleine forme, vous soit douce à vivre et vous procure simplement du bien-être.
De tout cœur : Bonne année 2018 ! »

Après ce petit bilan de l'année 2017, les projets pour 2018, les remerciements, les Bons Vœux et la prise de la parole de M. Vincent Mevel nouveau Président de la CCPN, Béatrice Rucheton, notre conseillère départementale, Monsieur Jean-Marc Giraud, sous-Préfet de Fontainebleau, les nouveaux arrivants à Villiers, présents dans la salle, ont été invités à se faire reconnaître.
En leur souhaitant la bienvenue et afin de leur permettre de mieux cerner notre village et ses racines, le livre « Villiers Sous Grez » écrit par André Surget et Joël Poulain, leur a été offert.

La cérémonie s'est clôturée par le partage de la traditionnelle galette des rois, accompagnée de cidre et de clémentines, dans une gaité partagée.

La rédaction

Sommaire

Edito	Page 1	Demain	Page 17
Conseil Municipal du 10 janvier 2018	Page 5	hier	Page 22
Conseil Municipal du 12 février 2018	Page 6	Infos utiles	Page 23
Vie du Village	Page 12	Agenda	Page 24

Compte rendu du Conseil Municipal du 10 janvier 2018

Présent : Yves Lechevallier, Véronique Girard, Anne-Marie Thibaut adjointe et Régine Rey, Emmanuel Houdant, Jérôme Champion, Michel Coterot, Philippe Beaudoin.

Absent excusés : Cédric Thibaut pouvoir à Anne-Marie Thibaut, Ludovic Jeannotin pouvoir à Emmanuel Houdant et Gérard Moret.

Absent : Gilles Cabardos et David Viratel.

Secrétaire : Anne-Marie Thibaut

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 12 DECEMBRE 2017

Le compte rendu du Conseil Municipal du 12 décembre 2017 est adopté à l'unanimité.

2 – DÉLIBÉRATIONS :

Autorisation de signature du marché des travaux pour la création d'une aire de stationnement rue Creuse

- Vu le code des marchés public ;
- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.21 22-21 6° qui prévoit que le conseil est seul compétent pour délibérer en matière de marchés publics, le maire applique les décisions du conseil municipal et exécute les marchés sous son contrôle.

Article 1 – Object du Marché

Le marché concerne le projet de création d'une aire de stationnement rue Creuse. Pour mémoire, ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention départementale au titre du Fond d'Equipement Rural (FER). Cette subvention a été accordée pour pourcentage de 30 % du montant des travaux.

Article 2- Choix de la procédure de consultation

La consultation des entreprises a été réalisée sur la base d'une procédure adaptée selon l'article 27 du code des Marchés Publics car le montant de l'estimation des travaux était largement inférieur au seuil qui impose une procédure formalisée.

Article 3 – Critère devant départager les offres

Afin de départager les candidats, le règlement de la consultation a prévu que les offres soient classées en fonction des critères techniques énoncés dans un mémoire et sur la base du montant de l'offre.
Le critère technique est pondéré à 35% de la note et le critère prix à 65%.

Article 4 – Déroulement de la procédure

Un avis d'appel public à la concurrence est paru au BOAMP le 9 novembre 2017. A l'issue du délai fixé au règlement de la consultation, 4 offres ont été reçues. Ces offres ont été jugées recevables et elles ont été ouvertes, analysées et classées selon les critères du règlement de la consultation.
L'ensemble des éléments d'analyse et de classement des offres figure au rapport rédigé par le maitre d'œuvres.

Article 5 – Choix de l'entreprise

Le pouvoir adjudicataire a retenu le candidat classé premier sur la base des critères du règlement de la consultation.
Dans ces conditions, le marché sera dévolu à la société Colas, agence de Chaumes en Brie pour un montant de 25 122,00€ TTC

Article 6 – Décision

Après en avoir délibéré le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'offre de l'entreprise Colas pour un montant de 25 122,00€ TTC

Remboursement carrefour de 175€

Pendant l'absence de notre secrétaire, il n'était pas possible d'émettre de mandat à la demande. Mr le Maire en profite pour remercier les communes de Larchant et Ury qui ont proposé leurs services et les secrétaires de

Mairie qui nous ont assistées à la réalisation des tâches administratives.

Pour obtenir les cartes cadeaux à l'occasion des fêtes de fin d'année, le carrefour de Villiers-en-Bière imposait un mandat dûment rempli. Pour pouvoir disposer de ces cartes pour Noël Monsieur le Maire a donc avancé la somme de 175 euros.

Il demande au conseil le remboursement de cette somme.

Le conseil accepte à l'unanimité.

3- INFORMATIONS

Gabriel Bachet

Les architectes nous ont présenté leurs travaux sur la rénovation de la rue Gabriel Bachet. Ce bâtiment comprendra un cabinet paramédical (une salle d'attente et de 2 cabinets), deux logements F2 et un logement F3.

Aménagement d'une aire paysagère de stationnement.

Le département a voté la subvention de notre contrat rural pour l'aménagement d'une aire paysage de stationnement du foyer Jean Louis Garban.
Aucune autre question n'est posée, la séance est levée à 21 h30.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2018

Présents : Yves Lechevallier, Véronique Girard, Anne-Marie Thibaut, Régine Rey, Emmanuel Houdant, Jérôme Champion, Michel Coterot, Philippe Beaudoin, Cédric Thibaut.

Absent excusé : Ludovic Jeannotin pouvoir à Emmanuel Houdant.

Absents : Gilles Cabardos et David Viratel.

Secrétaire : Emmanuel Houdant.

1 – Gérard Moret

Le Conseil Municipal débute cette réunion en observant une minute de silence en mémoire de Gérard Moret avec une pensée particulière pour Dominique et Céline ainsi que leurs proches.

2 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 10 JANVIER 2018

Le compte rendu du conseil Municipal du 10 Janvier 2018 est adopté à l'unanimité.

3 – DÉLIBÉRATIONS :

Élection 3ème adjoint

Suite au décès de Monsieur Gérard Moret qui occupait le poste de premier adjoint, Monsieur le Maire rappelle que Véronique Girard par avancement automatique au tableau occupe désormais cette place dans la mesure où elle l'accepte.
Monsieur le Maire demande donc à Véronique Girard si elle accepte cette fonction.
Cette dernière accepte.

De même Anne-Marie Thibaut occupe de fait le poste de deuxième adjointe si elle l'accepte.
Monsieur le Maire demande donc à Anne-Marie Thibaut si elle accepte cette fonction.

Anne-Marie Thibaut répond de façon affirmative.

Monsieur le Maire demande qu'il soit procédé à bulletin secret à l'élection d'un troisième adjoint et fait appel à candidature(s).
Se présente Philippe Beaudoin.
Régine Rey et Cédric Thibaut sont désignés assesseurs pour le scrutin.

Résultat du premier tour :
10 bulletins pour 9 présents et 1 pouvoir.
Bulletin nul : 1
Bulletin blanc : 1
Suffrages exprimés : 8
Majorité absolue : 5
Philippe Beaudoin obtient 8 voix.

En conséquence le Conseil de Villiers-sous-Grez proclame Philippe Beaudoin 3ème adjoint au Maire.
Le nouveau tableau de la commune de Villiers-sous-Grez s'établie donc ainsi :

Maire : Yves Lechevallier
1ère adjointe : Véronique Girard
2ème adjointe : Anne-Marie Thibaut
3ème adjoint : Philippe Beaudoin
Jeannotin Ludovic : conseiller municipal
Houdant Emmanuel : conseiller municipal
Viratel David : conseiller municipal
Thibaut Cédric : conseiller municipal
Cabardos Gilles : conseiller municipal
Champion Jérôme : conseiller municipal
Coterot Michel : conseiller municipal
Rey Régine : conseillère municipale
Ce nouveau tableau sera communiqué à Madame la Préfète, aussitôt que la préfecture aura accusé réception de la prise en compte du décès de Monsieur Moret.

Élection Vice-présidence de la commission des appels d'offres

Monsieur le Maire informe le Conseil que le décès de Monsieur Moret entraîne une vacance au poste de Vice-président de la commission des appels d'offres.
Pour y pallier, Il fait appel à candidature pour ce poste.
Régine Rey se présente.
Par vote à main levée, Régine Rey est élue à l'unanimité au poste de Vice-présidente de la commission des appels d'offres.
Communication de cette décision sera faite aux ayants droit.

Représentation à la commission de délégation de service public

Monsieur le Maire informe le Conseil que le décès de Monsieur MORET entraîne une vacance à la commission de délégation de service public à un poste de suppléant.
Pour y pallier, il fait appel à candidature pour ce poste.
Se présente : Véronique Girard
Par vote à main levée, Véronique Girard est élue à l'unanimité suppléante à la commission de délégation de service public.
Communication de cette décision sera faite aux ayants droit.

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe le Conseil que la démission du Conseil municipal de Monsieur Poulain a entraîné une vacance au poste de titulaire dans la même commission.
Pour y pallier, il fait appel à candidature pour ce poste.
Se présente : Michel Coterot
Par vote à main levée, Michel Coterot est élu à l'unanimité titulaire de la commission de délégation de service public.
Communication de cette décision sera faite aux ayants droit.

Représentation à la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

Monsieur le Maire informe le Conseil que le décès de Monsieur Moret entraîne une vacance dans les postes de titulaires de la CCID.
Monsieur le Maire rappelle que les membres de cette commission sont nommés par la préfecture. Il demande donc si quelqu'un se propose en remplacement de Monsieur Moret.
Régine Rey se propose
Par vote à main levée le Conseil entérine à l'unanimité cette proposition qui sera transmise et soumise à l'approbation des ayants droit.

Remplacements à différents postes des représentants de Villiers-Sous-Grez auprès de la Communauté de Communes du Pays de Nemours (CCPE)

- **Représentation au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Nemours.**

Monsieur le Maire informe le Conseil que le décès de Monsieur Moret entraîne de facto que Véronique Girard, qui a accepté le poste de première adjointe, soit

sa suppléante auprès du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Nemours (CCPN).
Communication de cette information sera faite aux ayants droit.

- **Représentation auprès de la commission à l'aménagement du territoire**

Monsieur le Maire informe le Conseil que le décès de Monsieur Moret entraîne une vacance dans la représentation de Villiers-sous-Grez auprès de la commission de la CCPN à l'aménagement du territoire, au poste de titulaire.
Pour y pallier, il fait appel à candidature pour ce poste.
Se présente : Michel Coterot
Par vote à main levée, Michel Coterot est élu à l'unanimité titulaire auprès de la commission à l'aménagement du territoire.
Communication de cette décision sera faite aux ayants droit.

- **Représentation auprès de la commission environnement et développement durable**

Monsieur le Maire informe le Conseil que le décès de Monsieur Moret entraîne une vacance dans la représentation de Villiers-sous-Grez auprès de la commission environnement et développement durable de la CCPN au poste de suppléant.
Pour y pallier, il fait appel à candidature pour ce poste.
Se présente : Philippe Beaudoin
Par vote à main levée, Philippe Beaudoin est élu à l'unanimité suppléant auprès de la commission environnement et développement durable.
Communication de cette décision sera faite aux ayants droit.

- **Représentation auprès de la commission**

Monsieur le Maire informe le Conseil que le décès de Monsieur Moret entraîne une vacance dans la représentation de Villiers-sous-Grez auprès de la commission infrastructure de la CCPN au poste de titulaire.
Pour y pallier, il fait appel à candidature pour ce poste.
Se présente : Philippe Beaudoin
Par vote à main levée, Philippe Beaudoin est élu à l'unanimité titulaire auprès de la commission infrastructure.
Communication de cette décision sera faite aux ayants droit.

Représentation auprès du syndicat du collège de La Chapelle La Reine.

Monsieur le Maire informe le Conseil que le décès de Monsieur Moret entraîne une vacance dans la représentation de Villiers-sous-Grez auprès du syndicat du collège de La Chapelle La Reine au poste de titulaire.
Pour y pallier, il fait appel à candidature pour ce poste.
Se présente : Anne-Marie Thibaut
Par vote à main levée, Anne-Marie Thibaut est élue à l'unanimité titulaire auprès du syndicat du collège de La Chapelle La Reine.
Communication de cette décision sera faite aux ayants droit.

Représentation de Villiers-sous-Grez auprès du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Gestion des Ordures Ménagères.
Pour nous, le SMETOM de la vallée du Loing.

Monsieur le Maire informe le Conseil que le décès de Monsieur Moret entraîne une vacance dans la représentation de Villiers-sous-Grez auprès du SMETOM au poste de titulaire.
Pour y pallier, il est fait appel à candidature pour ce poste.
Se présente : Michel Coterot
Par vote à main levée, Michel Coterot est élu à l'unanimité titulaire auprès du SMETOM.
Communication de cette décision sera faite aux ayants droit.

Par ailleurs, le Conseil municipal souhaite y adjoindre un suppléant.
Se présente : Emmanuel Houdant
Par vote à main levée, Emmanuel Houdant est élu à l'unanimité suppléant auprès du SMETOM.
Communication de cette décision sera faite aux ayants droit.

Représentation auprès du Syndicat des Energies de Seine et Marne (SDESM).

Monsieur le Maire informe le Conseil que le décès de Monsieur Moret entraîne une vacance dans la représentation de Villiers-sous-Grez auprès du SDESM au poste de titulaire.

Pour y pallier, il fait appel à candidature pour ce poste.
Se présente : Michel Coterot
Par vote à main levée, Michel Coterot est élu à l'unanimité titulaire auprès du SDESM.
Communication de cette décision sera faite aux ayants droit.

Représentation auprès du PNRGF (Parc National Régional du Gâtinais Français).

- Comité syndical :

Monsieur le Maire informe le Conseil que le décès de Monsieur Moret entraîne une vacance dans la représentation de Villiers-sous-Grez auprès du comité syndical du PNRGF au poste de titulaire.
Pour y pallier, il fait appel à candidature pour ce poste.
Se présente : Véronique Girard
Par vote à main levée, Véronique Girard est élue à l'unanimité représentante auprès du PNRGF au poste de titulaire.
Communication de cette décision sera faite aux ayants droit.

Par ailleurs, le Conseil municipal souhaite y adjoindre un suppléant.
Se présente : Michel Coterot
Par vote à main levée, Michel Coterot est élu représentant auprès du PNRGF au poste de suppléant.
Communication de cette décision sera faite aux ayants droit.

- Représentation à la commission environnement

Monsieur le Maire informe le Conseil que le décès de Monsieur Moret entraîne une vacance dans la représentation de Villiers-sous-Grez auprès de la commission environnement du PNRGF au poste de titulaire.
Pour y pallier, il est fait appel à candidature pour ce poste.
Se présente : Michel Coterot
Par vote à main levée, Michel Coterot est élu à l'unanimité représentant auprès de la commission environnement au poste de titulaire.
Communication de cette décision sera faite aux ayants droit.

Par ailleurs, le Conseil municipal souhaite y adjoindre un suppléant.
Se présente : Jérôme Champion
Par vote à main levée, Jérôme Champion est élu à l'unanimité suppléant auprès de la commission environnement du PNRGF au poste de suppléant.
Communication de cette décision sera faite aux ayants droit.

- Représentation à la commission paysage et territoire

Monsieur le Maire informe le Conseil que le décès de Monsieur Moret entraîne une vacance dans la représentation de Villiers-sous-Grez auprès de la commission paysage et territoire du PNRGF au poste de titulaire.
Pour y pallier, il fait appel à candidature pour ce poste.
Se présente : Michel Coterot
Par vote à main levée, Michel Coterot est élu à l'unanimité titulaire auprès de la commission paysage et territoire.
Communication de cette décision sera faite aux ayants droit.

Par ailleurs, le Conseil municipal souhaite y adjoindre un deuxième titulaire.
Se présente : Philippe Beaudoin
Par vote à main levée, Philippe Beaudoin est élu à l'unanimité titulaire auprès de la commission paysage et territoire du PNRGF.
Communication de cette décision sera faite aux ayants droit.

- Représentation à la commission énergie

Monsieur le Maire informe le Conseil que le décès de Monsieur Moret entraîne une vacance dans la représentation de Villiers-sous-Grez auprès de la commission énergie du PNRGF au poste de titulaire.
Pour y pallier, il fait appel à candidature pour ce poste.
Par vote à main levée, Yves Lechevallier est élu à l'unanimité titulaire auprès de la commission énergie.
Communication de cette décision sera faite aux ayants droit.

- Représentation à la commission patrimoine

Monsieur le Maire informe le Conseil que le décès de Monsieur Moret entraîne une vacance dans la représentation de Villiers-sous-Grez auprès de la commission patrimoine du PNRGF au poste de

titulaire.
Pour y pallier, il est fait appel à candidature pour ce poste.
Se présente : Philippe Beaudoin
Par vote à main levée, Philippe Beaudoin est élu à l'unanimité titulaire auprès de la commission patrimoine.
Communication de cette décision sera faite aux ayants droit.

Par ailleurs, le Conseil municipal souhaite y adjoindre un second titulaire.
Se présente : Yves Lechevallier
Par vote à main levée, Yves Lechevallier est élu à l'unanimité Titulaire auprès de la commission patrimoine du PNRGF.

Enfin, le Conseil municipal souhaite y adjoindre un suppléant.
Se présente : Régine Rey
Par vote à main levée, Régine Rey est élue à l'unanimité suppléante auprès de la commission patrimoine du PNRGF.

Mandatement pour dépenses d'investissement

Dans l'attente du vote du budget 2018 qui doit intervenir au plus tard le 31 Mars 2018, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2017 soit 35.727,16 €, le quart des 142.908,63 totaux des crédits ouverts au budget 2017.

Mandatement pour la signature de la convention avec le service de l'urbanisme de la CCPE

Le mandatement pour la signature de la convention avec le service de l'urbanisme de la CCPE qui est annexée à la [illegible]

Motion de soutien au département sur la base de l' «Appel aux Maires »

Monsieur le Maire demande au Conseil de voter une motion de soutien au texte proposé par le Président du département et qui résume les inquiétudes légitimes de perte d'identité de notre ruralité dans une future réorganisation territoriale imposée jusqu'ici sans concertation et qui entre autres voie à terme la disparition des départements d'Ile de France et, en pendant du Grand Paris, des Communautés de communes ou d'aglo regroupant au minimum 300.000 personnes (souhaité : 500.000).
Puis il lit le texte :

L'APPEL D'ELUS D'ILE-DE-FRANCE POUR UNE MÉTROPOLE AMBITIEUSE, SOLIDAIRE ET DÉMOCRATIQUE AVEC LES DÉPARTEMENTS D'ILE-DE-FRANCE

Considérant l'apport historique de la décentralisation en matière de développement des services publics et de démocratie locale,

Considérant la pertinence de la mise en œuvre des politiques publiques au plus près des habitants,
Considérant l'amélioration substantielle de la qualité des anciennes infrastructures de l'État transférées aux collectivités territoriales, singulièrement aux Départements,

Considérant la commune comme socle de la démocratie locale dans la République,

Considérant l'appui indispensable des Départements, de grande comme de petite couronne, envers les communes et les intercommunalités,

Considérant les spécificités de la Région Capitale et le besoin de renforcer la lisibilité de l'architecture institutionnelle du Grand Paris pour assurer, notamment, le renforcement de son rayonnement à l'international,

Considérant le besoin de renforcer la solidarité territoriale et le rôle des Départements piliers de la mise en œuvre de la solidarité nationale,

[illegible] de concertation de la population et des élus locaux concernant le projet de réforme institutionnelle du Grand Paris,

Considérant le besoin de stabilité institutionnelle pour permettre aux acteurs locaux de mener à bien leurs projets en direction des habitants et des acteurs économiques,

Considérant les dangers pour les habitants et le service public du scénario qui serait privilégié par

le Préfet de la Région d'Ile-de-France préconisant notamment la suppression des départements d'Ile-de-France au profit de 11 établissements publics territoriaux et d'un grand nombre de « districts » ainsi que le renforcement de la Métropole du Grand Paris dans ses limites actuelles,

Considérant que ce scénario ne démontre ni sa pertinence, ni son efficacité, qu'il affaiblira durablement l'investissement public et qu'il constitue une menace pour l'autonomie communale à terme,

Nous, élus d'Ile-de-France signataires de cet appel, demandons :

- Une Métropole, épousant les contours de la Région Ile-de-France, fondée sur un projet ambitieux, solidaire et démocratique, respectant l'autonomie des collectivités territoriales, à commencer par les communes et les Départements,

- La concertation des élus locaux d'Ile-de-France à propos de la réforme institutionnelle du Grand Paris.

Le conseil soutient cette motion à l'unanimité

Orchestre pour le bal du 14 juillet 2018

Le choix se porte sur l'orchestre Carcagno. Le Conseil mandate le Maire à l'unanimité pour signer le contrat d'un montant de 380 €. Monsieur le Maire précise qu'avec les cotisations du GUZOT, au final le montant de la prestation sera d'environ 750 euros.

3- INFORMATIONS

Noël des enfants

prochain Conseil le choix du spectacle pour le Noël des enfants.

Gabriel Bachet

Nous sommes actuellement dans la phase de collecte des données des diagnostics pour l'établissement du cahier des charges avant consultation des entreprises. Les diagnostics amiante et plomb sont réalisés.
Enfin, nous n'avons pas d'opposition des bâtiments de France sur le projet.

Aménagement d'une aire paysagère de stationnement.

Une réunion se tiendra le mercredi 21 février avec le Cabinet Greuzat dans le but d'affiner l'APS (Avant-Projet Sommaire). Cette réunion portera notamment sur l'implantation du quai, l'accessibilité.

4- VIE DU VILLAGE

Réunion du Conseil d'écoles du RPI

Anne-Marie Thibaut expose au Conseil les sujets abordés :

- Une fermeture de classe est prévue à la rentrée prochaine (seuls 29 élèves en maternelle). La répartition entre les deux communes serait de 2 classes à Recloses et 2 classes à Villiers-Sous-Grez. Pour information, le Conseil des maîtres suggère à l'académie la répartition des classes. Au final c'est l'Académie qui assure la désignation du personnel enseignant en fonction des classes.
Les postes d'atsem seront conservés.

- Des travaux sont prévus à Recloses : deux portes « anti-panique » sont à mettre en place pour un budget de l'ordre de 10 K€. Des subventions sont à rechercher.

- Une ATSEM sera en formation dans le but de gérer la médiathèque pour l'école maternelle et le périscolaire.

Médiathèque

- Les bénévoles de la médiathèque choisiront un documentaire proposé par la médiathèque départementale à l'occasion du « mois du [illegible] offerts.

- Dans la continuité de cet évènement, le Conseil donne son accord pour que cette projection soit suivie de deux autres. Le choix pourra se porter sur autre chose qu'un documentaire. Les droits de diffusion s'élèveront à environ 250 euros ; ils sont variables en fonction du choix.

Rocher Saint-Etienne

Jérôme Champion signale que deux sapins sont à couper

sur le chemin menant au Rocher Saint-Etienne

Site internet

Le site actuel n'étant plus stable, il va être muté vers la plateforme Campagnol qui présente le gros avantage d'une facilité d'administration par les webmasters. Une réunion organisée par Régine Rey se tiendra mercredi 21 février afin de finaliser cette transition. Pendant quelques mois la commune ne disposera plus d'un site.
Aucune autre question n'est posée, la séance est levée à 22h15.

Vie du village

REMERCIEMENTS

Je tenais à remercier chaleureusement nos boulangers, Nathalie et Eric Gourdet pour leur générosité et leurs délicieuses pâtisseries, Sylvie Lepage pour sa gentillesse et le temps consacré à la garde de mon petit-fils, ainsi que l'Amicale Villaronne pour le prêt de son matériel et tout particulièrement Naty Colas et Régine pour m'avoir aidé dans l'organisation de la collation après les obsèques de Gérard, mon mari.
Merci à toutes les personnes qui m'ont apporté leur soutien et leur sympathie dans ce moment difficile.

Dominique Moret

CHERCHE STAGIAIRE

Dans le cadre de notre contrat rural, la commune à l'obligation de donner du travail à un stagiaire pour une durée de deux mois. Toute charité bien ordonnée commençant par soi-même, nous proposons donc à un jeune Villaron de travailler deux mois, aux environs d'avril / mai, en appoint de nos agents de voirie.
La rémunération sera discutée librement puisqu'elle n'est obligatoire qu'au-delà de deux mois, néanmoins, toute peine méritant salaire…
Si vous êtes Intéressé, faites-vous connaître en Mairie (01.64.24.21.03) **jusqu'au 20 mars au plus tard** car après nous élargirons notre offre.

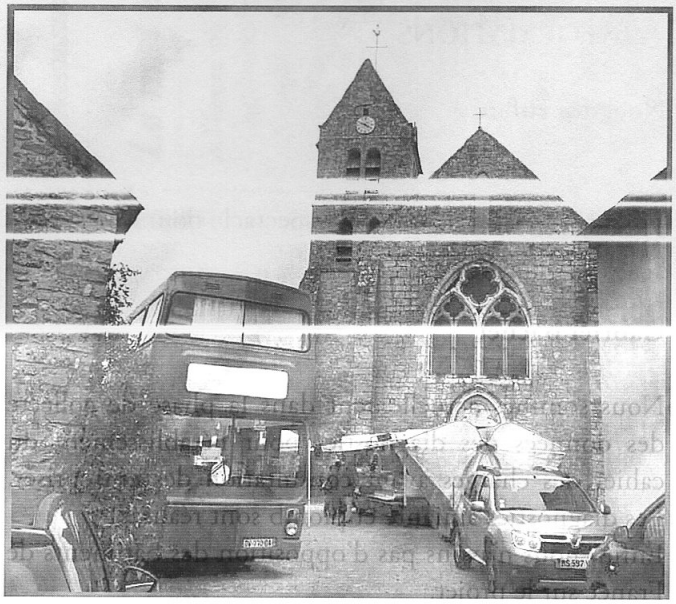
La Municipalité

UNDERGROUND CAFÉ

À NOUVEAU CHEZ NOUS

Le revoici, le revoilà. **Le jeudi 29 mars prochain**, notre bus impérial « So british » viendra se mêler à notre marché. A l'issue de leur première visite, le bilan a été très positif. Les animations pour les petits, à l'étage, ont été particulièrement appréciées !
Rappelons que le bus qui accueille l'association « Musiqafon » sera aussi de la partie au Marché Gourmand.

La Municipalité



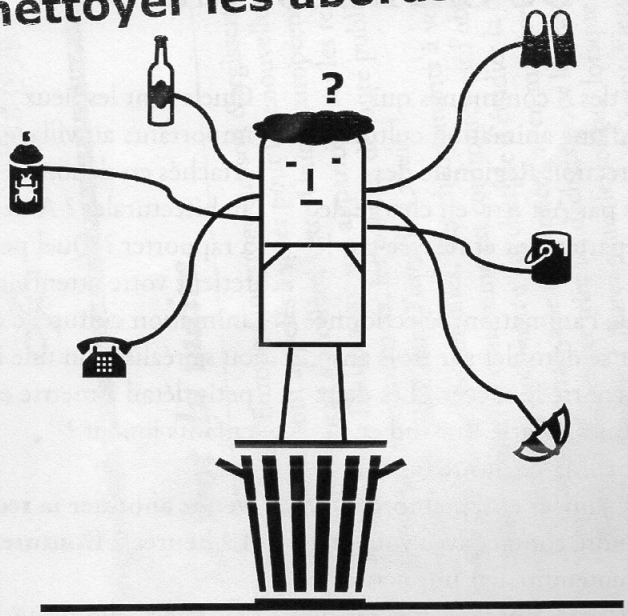
VILLIERS-sous-GREZ



SAMEDI 24 MARS

Rendez-vous au foyer J.L. Garban à 15 h

Pour nettoyer les abords du village



Sacs poubelle et gants seront fournis.

Vers 17 h les participants se retrouveront autour du pot de l'amitié offert par la municipalité.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

NOTRE SITE... EN MUTATION !

En informatique, on sait que tout va vite. Notre site a maintenant trois ans et les plateformes ayant évoluées techniquement, notre site est devenu instable. Il est plus souvent en panne qu'opérationnel.
Le remettre d'aplomb est un très gros travail et on ne remerciera jamais assez Alain Quantin qui l'a créé et entretenu jusqu'ici.

Notre commune adhère à l'association des Maires Ruraux de France qui a mis au point un outil adapté à l'hébergement de sites correspondants à notre type de commune. Il est en plus très bon marché et il a aussi l'avantage de faciliter la mise à jour des pages qui pourra être faite par toute personne capable d'utiliser un logiciel de bureautique. Celles-ci sont beaucoup plus nombreuses que celles en capacité d'être Webmaster.

Notre site va donc déménager sur la plateforme « Campagnol », mais entre le temps pris pour l'ouverture et la mise en place du compte, celui de l'apprentissage, puis celui nécessaire à la mutation... On vise sa réactivation vers juin.
Pour les évènementiels, gardez précieusement les Plume Tambours et pour les renseignements ordinaires, adressez-vous en Mairie.
Si vous avez besoin de consulter le PLU, des CD-Rom vont être gravés et seront mis à votre disposition.
Merci de votre compréhension.

Yves Lechevallier

RÉSIDENCE D'ARTISTE SUR LE TERRITOIRE DU PNR DU GÂTINAIS FRANÇAIS

Villiers-sous-Grez est l'une des 8 communes qui participent à la réalisation d'une animation culturelle financée par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) initiée par Act'Art en charge de la Culture au niveau du département et relayée par le PNR.
Le projet de la réalisation de l'animation, sélectionnée parmi 9 candidatures, doit se dérouler sur trois ans si cette première année rencontre le succès. Les deux architectes paysagistes retenues, Marie Bretaud et Helena le Gal, vont résider sur le territoire du Parc pendant 16 semaines entre janvier et septembre 2018. Cette année, elles vont prendre contact avec vous et concrétiser leur travail en septembre par une action artistique sur la Grotte du Curée, qui vous sera précisée ultérieurement.
Première étape le vendredi 16 et le samedi 17 mars, elles recevront vos suggestions de 18 à 19 heures dans un lieu convivial connu de tous : Boutures et Cafés.
Vos idées, vos anecdotes, vos remarques sur le village sont nécessaires car elles vont nourrir leur travail d'aujourd'hui et orienter celui des deux années à suivre.

Quels sont les lieux qui vous semblent les plus importants au village, ceux auxquels vous êtes attachés en dehors des considérations historiques ou architecturales ? Avez-vous une anecdote, une histoire à rapporter ? Quel petit patrimoine, privé ou public, retient votre attention et peut être prétexte à une animation culturelle qui inclura dans sa préparation et/ ou sa réalisation une intervention des Villarons ? Un petit détail à mettre en valeur ? Un coin secret où les enfants jouent ?

Venez aborder la récolte les 16 et 17 mars de 18 à 19 heures à Boutures et Cafés.

PS. Les 8 communes participantes sont : Bouray-sur-Juine, Videlles, Chailly en Bière, Soisy-sur-École, Saint-Sauveur-sur-École, Villiers-sous-Grez, Larchant et Boigneville.

La commission Culture-Animation/Jeunesse et Sport.

Hier

A-M Jeux







Petits et grands,
une quarantaine de joueurs
se sont retrouvés au foyer
pour partager jeux et gâteaux,
le tout accompagné de joyeux fous rires.
A la prochaine !!!







JARDINER AUTREMENT



Jardiniers amateurs, plus ou moins confirmés, se sont retrouvés autour de Jean-Marc Muller pour profiter de ses connaissances et conseils sur le biocontrôle dans notre jardin.

Mais, qu'est-ce que le biocontrôle ?
Ce sont les actions préventives de lutte contre les maladies et insectes ravageurs, avec l'emploi de produits stimulant les défenses naturelles des plantes ou des traitements d'origine naturelle, dis de « biocontrôle », privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels

Il nous a expliqué le dispositif de la loi Labbé qui prévoit l'interdiction à la vente des produits phytosanitaires de synthèse destinés aux particuliers, et l'interdiction de posséder et d'utiliser ces produits. Il sera applicable dès le 1er janvier 2019.

Il nous a exposé, avec des exemples à l'appui, que jardiner autrement c'était, en premier lieu, comprendre et adopter de bonnes pratiques pour avoir un jardin en bonne santé pour ne plus avoir à recourir aux traitements chimiques.

S'en est suivi papotages autour « d'un apéro soupe du potager » pour réchauffer toutes celles et ceux qui ont osé braver le froid.

Retrouvez toutes ces informations sur : **www.jardiner-autrement.fr**

Jardiner Autrement – Le site de référence pour jardiner sans pesticides.
Lettre d'information: actualités, événements, conseils, pratiques…
Recevez chaque mois dans votre boîte mail l'essentiel de Jardiner Autrement.

La Rédaction

Infos utiles

AVIS À LA POPULATION

Je voulais vous avertir que j'allais demander à la brigade de Gendarmerie de La Chapelle la Reine de verbaliser, ponctuellement, les stationnements gênants et en particulier les véhicules garés sur les lignes jaunes.

Le Maire

WIMAX MODERNISÉ :

Une partie de Villiers concernée

Le réseau WiMax des environs de Villiers a été modernisé et étendu. Une partie de Villiers peut en bénéficier. Cette solution permet d'atteindre un débit théorique de 10 Mbit/s qui pourrait dans un futur proche être porté à 30 Mbit/s. Ce service est évidemment payant et nécessite une grosse modification de votre installation.
Une partie des Villarons concernés devrait être directement contactée par leur Fournisseur d'Accès Internet (FAI).
Pour savoir si vous êtes éligibles vous pouvez contacter **la société Sem@for77** à laquelle Seine et Marne Numérique a délégué cette prestation. ; Son **téléphone 09.69.39.07.77**
Bonne chance !

LA RUCHE QUI DIT OUI !

Nous sommes de plus en plus nombreux à vouloir consommer autrement, manger sain, frais, local, de plus en plus nombreux à nous tourner vers une production de proximité, écologiquement saine (bio ou raisonnée), socialement équitable et économiquement viable.

LA RUCHE QUI DIT OUI ! Est un de ces mouvements.

Le principe est simple : Mettre en relation producteurs locaux et consommateurs par l'intermédiaire du site internet laruchequiditoui.fr de la RUCHE la plus proche de chez vous.
Vous choisissez parmi des centaines de produits proposés, vous commandez en ligne et vous venez chercher votre panier à la ruche 1 fois par semaine.
Une RUCHE est ouverte à Recloses depuis le 25 janvier 2018 !

Ouverture des ventes : le jeudi matin
Clôture des ventes : le mercredi soir suivant
Distribution de vos commandes : le samedi de 11h à 13h
Lieu de distribution : 54 bis rue grande – 77760 RECLOSES

Responsable de ruche :
Catherine Alhinc
06 77 45 11 94 - 09 67 59 29 61
Cat.alhinc@gmail.com

Nos joies nos peines

Bienvenue à :
Fiby d'Emilie et Philippe BOOS, née le 5 décembre 2017.
Arthur Beauge, né le 28 décembre 2017, de Romain Beauge et Sabrina Lucchez.
Félicitations aux parents.

C'est avec tristesse que nous annonçons le décès de :
Monsieur Gérard Moret, le 11 janvier 2018.
Nos pensées vont à sa famille et à ses proches.

Si vous ne souhaitez pas que vos évènements familiaux soient publiés, merci de nous en informer.

Nos Conseillers Municipaux auront le plaisir de vous recevoir lors des permanences du samedi matin de 10h à 12h à la mairie.

MARS
Samedi 10: Yves Lechevallier
Samedi 17: Philippe Beaudoin
Samedi 24: Jérôme Champion
Samedi 31: Anne-Marie Thibaut

AVRIL
Samedi 07: Michel Coterot
Samedi 14: Véronique Girard
Samedi 21: Ludovic Jeannotin
Samedi 28: Emmanuel Houdant

Agenda

Réunion du conseil municipal:
23 / 03 ; 25 / 04 / 2018

Collecte sélective d'emballages et papiers
14 ; 28 / 03 / 2018
11 ; 25 / 04 / 2018

Nettoyage de printemps
24 / 03 / 2018

Recréatif

Samedi 03/03 : Bonnes nouvelles (Amicale Villaronne)
Vendredi 16/03 : Concert les Imposteures (La Municipalité)
Dimanche 25/03 : Salon du livre (Amicale Villaronne)
Jeudi 29/03 : Underground Café (La Municipalité)
Vendredi 06 et samedi 07/04 : Concert à travers chants (Amicale Villaronne)
Samedi 07/04 : Bonnes nouvelles (Amicale Villaronne)
Vendredi 13/04 : Théâtre, D'autres vies… (Amicale Villaronne)
Vendredi 27/04 : Loto du printemps (Amicale Villaronne)
[illegible] Villaronne)

Pour les dates du récréatif chez nos voisins, nous vous invitons à consulter la rubrique « Demain »

Parution du prochain plume-tambour : début mai

MARCHÉ À VILLIERS-SOUS-GREZ

Parvis de l'église
tous les jeudis à partir de 16h00

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi
de 13h30 à 17h00
samedi de 9h00 à 12h00
Téléphone: 01 64 24 21 03
villierssousgrez@wanadoo.fr

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

(allée Jean Tardieu)

- mercredi de 15h à 17h
- jeudi de 9 h à 10h et de 16h30 à 18h30
- samedi de 17 h à 19 h

vacances scolaires : mercredi de 10h à 12h
bibliotheque-villiers-s-grez@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi
de 13h 30 à 16h
Le samedi matin de 10h à 12h.

BUS POUR FONTAINEBLEAU

le **vendredi**
départ «centre» 9h10
«Croix Lambert» 9h15
retour Villiers 12h15

Comité de rédaction : Yves Lechevallier, Régine Rey, Odile Lechevallier, David Viratel, Emmanuel Houdant, Belzunce Nathalie, Jean-Pierre Girard, Sylvie Lepage, Ludovic Jeannotin, Dominique Ceraudo
Mise en page : Dominique Ceraudo, Régine Rey
Tirage : mairie de Villiers-sous-Grez
adresse : plumetambour@gmail.com